

2022

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 17 janvier 2022 à 19 heures, par voie de visioconférence via la plateforme Zoom, tel que requis par l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021 (Covid-19).

CONSEILLERS PRÉSENTS à la visioconférence (chacune de ses personnes s'est identifiée individuellement):
Steven Allain
Caroline Bujold
Valérie Cyr-Cayouette
François Poirier
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Josiane Appleby. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Annick Duguay Cormier assiste également à la visioconférence. Le conseiller Laurent St-Onge est absent.

01-01-2022

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse ouvre la séance à 19 heures et elle invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

02-01-2022

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

03-01-2022

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 DÉCEMBRE 2021

Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 6 décembre 2021 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 6 décembre 2021.

04-01-2022

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 DÉCEMBRE 2021

Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 13 décembre 2021 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 13 décembre 2021.

05-01-2022

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 DÉCEMBRE 2021 À 19 H

Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 20 décembre 2021 à 19 heures et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 20 décembre 2021 à 19 heures.

.....

06-01-2022 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 DÉCEMBRE 2021 À 19 H 30

Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 20 décembre 2021 à 19 heures 30 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 20 décembre 2021 à 19 heures 30.

.....

07-01-2022 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes au total 134 513.32 \$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement:

Factures 2021		
Air Liquide Canada inc.		177.48 \$
Alain Côté, Consultant inc.	2 055.29 \$ p	
Aréo-Feu Ltée		33 938.04 \$
BMR Groupe Cormier		813.88 \$
Brandt tractor LTD		2 178.80 \$
Centre du Camion J.L. inc.		216.99 \$
Centre de services scolaire René-Lévesque		1 954.88 \$
La Coop Purdel - Agrizone Caplan		28.72 \$
Dépanneur le Duo inc.	592.27 \$ p	666.74 \$
Distributions Leblanc Inc.		44.38 \$
Les éditions juridiques FD inc.		425.58 \$
Équipement SMS		3 428.57 \$
Fabri-Tech		1 678.07 \$
FQM Assurances		88.29 \$
Gaspésie Diesel		63.32 \$
Gaz Bar Caplan New Richmond inc.		37.94 \$
Global payments direct Inc.	35.41 \$ p	
Harnois Énergies Inc.		7 606.10 \$
Hydro-Québec	7 006.09 \$ p	717.45 \$
Iris Technologies Inc.	23.00 \$ p	23.00 \$
Jari-Armatures inc.		733.54 \$
Josiane Appleby		68.95 \$
Laboratoire BSL		706.96 \$
Leblanc environnement inc.		2 474.16 \$
Matériaux St-Charles inc.		11.50 \$
Maxi-Métal inc.		104.66 \$
Morrissey Informatique		56.05 \$
MRC de Bonaventure		4 731.60 \$

Municipalité de St-Alphonse - LET		4 688.77 \$
PCM Solutions d'Affaires	370.11 \$ p	
Pièces d'auto M.G.A. & Fils		1 162.01 \$
Publicité Vision-Air	1 698.18 \$ p	1 698.18 \$
Quincaillerie Robichaud Inc.		337.96 \$
Solution Infomédia		48.87 \$
Soudex inc.		649.70 \$
Soudure Caplan Inc		1 232.85 \$
Store Mag		298.94 \$
Télécommunications de l'Est		78.94 \$
Télus	741.06 \$ p	740.29 \$
Visa Desjardins		68.22 \$
Remises gouvernementales		13 030.83 \$
TOTAL À PAYER		87 011.21 \$
TOTAL PAYÉ		12 521.41 \$
		99 532.62 \$

Factures 2022

Air Liquide Canada inc.		357.11 \$
Caisse Desjardins de la Baie des Chaleurs	1 544.13 \$ p	
Les éditions juridiques FD inc.		112.88 \$
Les Éditions Wilson & Lafleur inc.		97.65 \$
FQM Assurances		26 909.26 \$
MRC de Bonaventure		1 581.68 \$
PG Solutions		4 073.58 \$
Services Financiers de la Lage Landen Canada	119.57 \$ p	
Télécommunications de l'Est		184.84 \$
TOTAL À PAYER		33 317.00 \$
TOTAL PAYÉ		1 663.70 \$
		34 980.70 \$

Solde en caisse au 31 décembre 2021	83 050.69 \$
Dépôt à terme rachetable au 31 décembre 2021	432 074.47 \$

.....

08-01-2022

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes du lieu d'enfouissement technique au total de 83 255.07\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

Factures 2021

AGAT Laboratoires LTD		2 269.05 \$
AXIO arpenteurs-géomètres Inc.		3 736.69 \$
Bell mobilité	54.00 \$ p	
Bouffard Sanitaire inc.		28.74 \$
Brandt		678.86 \$
Carquest		1 261.68 \$
Dépanneur le Duo Inc.		327.74 \$
Distribution Leblanc Inc.		247.50 \$

GBI Experts-conseils inc.		2 759.40 \$
Gestion sanitaire M&M inc.		9 772.88 \$
Globalpayments	44.49 \$ p	
GLS Logistics	54.07 \$ p	
Groupe Négotel	102.35 \$ p	
Harnois Énergies	3 158.39 \$ p	3 485.13 \$
Hydro-Québec	2 032.39 \$ p	
Qualité NDE Limitée		569.13 \$
Quincaillerie Arseneault Enr.		367.89 \$
Quincaillerie Robichaud Inc.		124.12 \$
Les entreprise JM Arsenault		99.72 \$
Lumitech		146.94 \$
Municipalité de St-Alphonse	5 200.00 \$ p	9 174.90 \$
Navigue.com	59.73 \$ p	
Pièces D'autos M.G.A. Fils Inc.		249.14 \$
Remises gouvernementales		11 173.76 \$
Services informatiques Gilles		1 995.04 \$
Soudure Caplan inc.		172.66 \$
Visa	53.38 \$ p	
WSP		1 952.28 \$
TOTAL À PAYER		50 593.25 \$
TOTAL PAYÉ		10 758.80 \$
		<u>61 352.05 \$</u>

Factures 2022

Fiducie Desjardins		3 240.00 \$
FQM assurances		13 019.39 \$
Groupe Ultima		1 800.00 \$
PG Solutions Inc.		3 843.63 \$
TOTAL À PAYER		21 903.02 \$
TOTAL PAYÉ		0.00 \$
		<u>21 903.02 \$</u>

Solde en caisse au 31 Décembre 2021	501 216.11 \$
Dépôt à terme rachetable au 31 Décembre 2021	1 632 000.00 \$

09-01-2022

LET – ENGAGEMENT EMPLOYÉS TEMPS PARTIEL

ATTENDU QUE dans le cadre des opérations du lieu d'enfouissement technique, il est nécessaire d'engager de la main-d'œuvre supplémentaire à temps partiel pour exécuter certains travaux d'entretien et de nettoyage du site ainsi que du remplacement de personnel;

Pour ces motifs :

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager à temps partiel et/ou de façon occasionnelle pour l'année en cours monsieur Yves Labrecque comme journalier et opérateur et nous mandatons la mairesse à signer le contrat d'engagement.

10-01-2022

AUTORISATION POUR SIGNER AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ – LET

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette et résolu à l'unanimité des élus présents que

la mairesse madame Josiane Appleby ou le maire suppléant, monsieur Steven Allain et l'adjointe administrative, madame Marie-Louise Babin ou le directeur monsieur Rock Pratte ou la directrice générale, madame Annick Duguay Cormier soient et sont autorisés à signer les chèques, documents ou autres engagements pour et au nom de la Municipalité de St-Alphonse – Lieu d'enfouissement technique avec la Caisse populaire de la Baie des Chaleurs.

La présente résolution remplace la résolution numéro 159-07-2021 à ce sujet.

11-01-2022

.....
CERTIFICAT D'AUTORISATION DU MELCC – LET SAINT-ALPHONSE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse, Lieu d'enfouissement technique, doit procéder à diverses demandes d'autorisation auprès du MELCC qui ne sont pas actuellement autorisées dans les certificats en vigueur.

POUR CES MOTIFS:

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseillère Valérie Cyr-Cayouette et résolu à l'unanimité des élus présents que la Municipalité de Saint-Alphonse Lieu d'enfouissement technique, autorise pour l'année 2022, monsieur Rock Pratte, directeur LET à présenter et signer tout document en lien avec des demandes de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement et une copie devra être transmise au bureau municipal.

12-01-2022

.....
ACHAT DE BACS POUR LA FABRIQUE

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents d'entériner l'achat d'un bac à vidanges pour la Fabrique au coût de 160,95\$ taxes incluses.

13-01-2022

.....
LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT DE TAXATION N° 331-2022

CONSIDÉRANT QUE des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public sur le site web et au bureau municipal;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière mentionne l'objet du règlement, sa portée, son application et qu'aucun changement n'a été apporté entre le projet de règlement déposé et le règlement soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement portant le numéro 331-2021 ayant pour objet de fixer le taux de la taxe foncière, les tarifs de compensation des services et d'établir la tarification pour l'enfouissement des matières résiduelles de l'année financière 2022. Le document explicatif a été diffusé dans le Belgoquois du 22 décembre 2021 et distribué à chaque adresse.

.....

14-01-2022

PROGRAMMATION TECQ 2019-2023 MANDAT ARPO GROUPE-CONSEIL

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte l'offre de services professionnels projet 20585-2 en date du 21 décembre pour l'analyse de la vulnérabilité de la source d'alimentation en eau potable volet 1 au coût estimé de 20 590 \$ pour la caractérisation du prélèvement d'eau incluant la mise à jour du plan de localisation des aires de protection immédiate, intermédiaire et éloignée ainsi qu'une réunion de démarrage concernant la programmation des travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023.

15-01-2022

VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

Aucun dossier ne sera transmis à la MRC de Bonaventure pour la vente de non-paiement de taxes de l'année 2020.

16-01-2022

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 332-2022 CODE ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS.

Le conseiller François Poirier donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, du règlement numéro 332-2022 «Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Alphonse» ;

Un projet de règlement est présenté par la mairesse Josiane Appleby.

Une dispense de lecture est demandée étant donné qu'une copie du projet de règlement est immédiatement remise à chaque membre du conseil présent.

17-01-2022

FORMATION POUR LES ÉLUS FQM.

Il est proposé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que nous autorisons l'inscription de tous les élus à la formation obligatoire «Le comportement éthique» offerte par la FQM, au coût 149\$ plus taxes par inscription.

18-01-2022

AFFECTATION DES SURPLUS DE LA MUNICIPALITÉ.

Étant donné qu'au 31 décembre 2020, nous avons un solde manquant de 236 453\$ pour le poste budgétaire «Eau et Égouts» et l'emprunt relié à l'assainissement des eaux;

Étant donné que ce montant a été supporté par la réserve du Fonds routier au 31 décembre 2020;

Étant donné que les dépenses reliées aux dépenses «Eau et Égouts» ont toujours été payées par les utilisateurs de ces services et que nous désirons maintenir cette façon;

POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que le résultat de l'année 2021 provenant du poste budgétaire «Eau et Égouts» et du dossier d'assainissement des eaux soit affecté à la réserve du Fonds routier ;

Que l'appropriation du surplus de 22 956\$ pour l'année 2022 provienne de la réserve du Fonds routier ;

Que le résultat de l'année 2021 soit affecté à la réserve du Fonds routier ;

.....

19-01-2022

CONTRIBUTION FINANCIÈRE À NOTRE BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que 3 580 \$ soit versé au Comité de notre bibliothèque municipale pour notre contribution de l'année 2022.

.....

20-01-2022

ASSOCIATION DES CHEFS DE SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler la cotisation annuelle au montant de 321,93 \$ pour l'année 2022 de Réjean Poirier à l'Association des chefs de sécurité incendie du Québec.

.....

21-01-2022

ADMQ – COTISATION

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler la cotisation annuelle auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec d'Annick Duguay Cormier, secrétaire-trésorière et directrice générale, au coût de 495.00\$ plus taxes.

.....

22-01-2022

PERMISSION DE VOIRIE – MINISTÈRE DES TRANSPORTS

ATTENDU QUE la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports ;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'obtenir une permission de voirie du ministère des Transports, pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère ;

ATTENDU QUE la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre ;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis émis par le ministère des Transports ;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original ;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage également à demander, chaque fois qu'il sera nécessaire, le permis requis.

Il est proposé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse demande au ministère des Transports :

de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2022, et

qu'elle autorise monsieur Marc Cormier, inspecteur municipal ou madame Annick Duguay Cormier, directrice générale à signer les permis.

.....

23-01-2022

EMPLOIS ÉTÉ CANADA 2022

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse présente un projet dans le cadre du programme « Emplois d'été Canada 2022 – Demande / Accord » et que la secrétaire-trésorière adjointe, madame Christine Henry est autorisée à signer les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité.

.....

24-01-2022

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Conseil répond aux questions reçus du public par courriel.

.....

25-01-2022

CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19 h 45.

Josiane Appleby
Mairesse

Annick Duguay Cormier,
directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Josiane Appleby, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....